

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOUT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUES DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES
et de son GROUPE RÉGIONAL DE ROANNE

Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, 69006 Lyon

TRESORERIE :

T A R I F

	1982
Abonnement France	90 F
Membre scolaire	45 F
Abonnement Etranger	100 F
Changement d'adresse, inscription ou réintégration en sus	10 F

N.B. — Les virements à notre C.C.P. LYON 101-98 H ou les chèques bancaires, doivent être rédigés au nom de la SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON.

SOMMAIRE

VIETTE P. — <i>Batocnema coquerelii anjouanensis</i> n. subsp., Lepidoptera Sphingidae des Comores	167
PERRAULT G.-G. — Le Genre <i>Leistus</i> (Froehlig) (Coleoptera - Carabidae - Nebriini) IV. Le sous-genre <i>Pogonophorus</i> Latreille : Division en groupe d'espèces	169
MOULIN J. et VIALIER J. — Faune des Coléoptères de la région de Roussillon (Isère). I. Carabidae	175
LEBRETON Ph. — Etude comparative de la végétation des étangs du Forez et de Dombes	182
BLAKE G. et LAURENT P.-J. — Le faucardage par des écrevisses, résultats préliminaires (Macrophytes control by crayfish, preliminary results)	203
RICHOUX P. et ALLEMAND R. — Projet d'une étude faunistique régionale	XVII

SECTION D'ENTOMOLOGIE DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON¹

PROJET D'UNE ÉTUDE FAUNISTIQUE RÉGIONALE

par P. RICHOUX et R. ALLEMAND.

La Société Linnéenne regroupe actuellement plus d'un millier de naturalistes dont un bon nombre d'entomologistes (environ 160) sans compter tous ceux qui, à l'occasion, se penchent avec intérêt sur les insectes. Les réunions mensuelles d'Entomologie ne sont fréquentées que par seulement une trentaine de membres « actifs », si bien qu'une grande partie des entomologistes linnéens ne sont en relation avec notre Société que par le bulletin qui contient essentiellement des articles spécialisés et qui reflète assez peu nos activités. De ce fait, de nombreuses observations et expériences personnelles restent ignorées ou sont même perdues. Or, d'après de nombreuses discussions récentes tenues à nos réunions, en particulier avec nos collègues les plus jeunes, il apparaît que ce sont justement ces observations, jointes aux présentations d'insectes qui suscitent les discussions les plus fructueuses et permettent d'animer les réunions.

C'est pourquoi l'idée d'une étude faunistique régionale s'est développée peu à peu, étude qui permettrait à la fois :

- d'animer nos réunions en mettant en commun des observations personnelles,
- de nouer des liens avec les entomologistes lyonnais qui assistent rarement à nos réunions ou ceux éloignés qui ne peuvent y assister,
- et ainsi de rendre compte, par l'intermédiaire du bulletin, de nos travaux.

I. OBJECTIFS

L'objectif essentiel de ce projet est donc de rassembler des observations originales concernant la faune de notre région. Leur confrontation pendant nos réunions mensuelles sera orientée sur des thèmes systématiques (groupe d'insectes) ou bien régionaux. Les résultats préliminaires susciteront certainement des prospections dans des régions proches de Lyon qui restent mal connues. Ensuite il sera possible de dresser un catalogue faunistique régional.

La réalisation de ce dernier point suscitera certainement de nombreuses difficultés, cependant les informations même fragmentaires permettront de faire le point de nos connaissances sur cette région et également de connaître l'évolution de la faune par comparaison avec des catalogues anciens. En outre la publication des premiers résultats devrait inciter certains entomologistes qui ne se seraient pas manifestés à nous faire part de leurs remarques et de leurs observations.

Ce projet a conduit à établir une carte pour limiter la région concernée et à définir des zones qui permettront de cartographier les observations.

II. CARTE DES DISTRICTS NATURELS DE LA RÉGION LYONNAISE

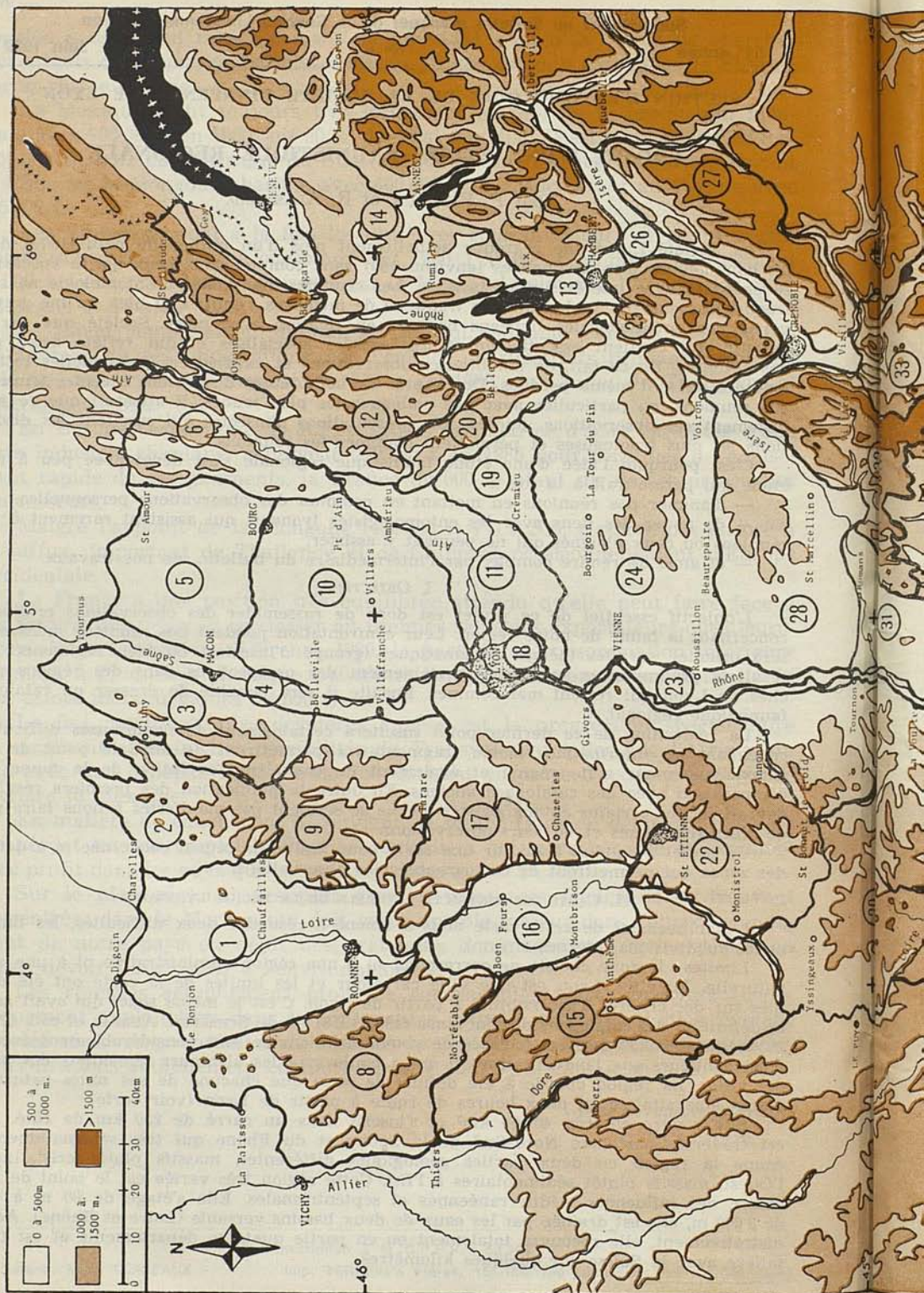
L'établissement de cette carte nous a amené à résoudre deux difficultés, les limites et les subdivisions internes :

Limites : la zone choisie ne correspond ni à une région administrative ni à une zone naturelle. En effet, Lyon est une ville carrefour et les limites de la carte ont été définies sur des critères d'accessibilité à partir de Lyon. C'est le même souci qui avait guidé la définition des catalogues de MOUERDE (1952-1956) ou de SCHAEFER, AUDRAS et coll. (1949-1959) ; mais en 30 ans, les facilités de communications se sont considérablement accrues ainsi d'ailleurs que l'industrialisation qui a bouleversé les alentours immédiats des grandes villes. La région choisie a été définie de sorte que chacune de ses zones naturelles puisse être atteinte en deux heures de route à partir de Lyon (voir carte).

Elle couvre environ 40 000 km² et s'inscrit dans un carré de 250 km de côté. Elle est traversée par l'axe Nord-Sud de la Saône et du Rhône qui très schématiquement coupe la région en deux parties géologiques différentes, massifs plutôt cristallins à l'Ouest, massifs plutôt sédimentaires à l'Est. Cette région très variée est le point de rencontre des influences méditerranéennes et septentrionales. Elle s'étage de 60 m à près de 3 000 m, elle est drainée par les eaux de deux bassins versants (Loire et Rhône). Administrativement, elle recouvre totalement ou en partie quatorze départements et est frontalière avec la Suisse sur quelques kilomètres.

1. 33, rue Bossuet, F-69006 Lyon.

CARTE DES DISTRICTS NATURELS DE LA REGION LYONNAISE





n°	District	S (km ²)	Départ.	alt. min.	alt. max.	nature du terrain	n°	District	S (km ²)	Départements	alt. min.	alt. max.	nature du terrain
1	Plaine du Roannais	1560	71,42,03	222	549	argiles et sables siliceux + calc.	18	Agglomération lyonnaise	220	69	160	311	argiles et sables sil. + glaciaire calcaire
2	Charollais	750	71,69,42	290	1009	siliceux	19	Ile Crémieu	380	38	194	447	calcaire + glaciaire calcaire
3	Mâconnais	780	71,69	180	894	siliceux et calcaire	20	Bas-Bugey	540	01	194	1059	calcaire
4	Val de Saône	410	01,71,69	170	250	alluvions récentes	21	Bauges	910	73,74	294	2217	calcaire
5	Bresse	1010	01,71,39	165	300	argiles et sables	22	Pilat	1490	42,43,07,69	140	1432	siliceux
6	Revermont	740	39,01	235	841	calcaire	23	Vallée du Rhône viennoise	260	38,26,69,42,07	114	260	alluvions récentes
7	Haut-Jura	730	01,39	475	1718	calcaire	24	Terres Froides	2270	38,73	200	960	molasse, sables sil. + glaciaire calcaire
8	Monts de la Madeleine	1610	03,42,63	275	1287	siliceux	25	Chartreuse, Monts du Chat	1020	38,73	200	2082	calcaire
9	Beaujolais	1170	69,42,71	175	917	siliceux + calcaire	26	Grésivaudan	410	38,73	190	429	alluvions récentes
10	Dombes	1630	01,69	165	342	argiles et sables sil. + glaciaire	27	Belledonne	1060	38,73	230	2978	siliceux + calcaire
11	Plaine de l'Ain, Est lyonnais	760	01,38,69	160	339	argiles et sables + glaciaire calcaire	28	Chambaran	1510	38,26	130	784	molasse + sables siliceux
12	Haut-Bugey	1010	01	240	1531	calcaire	29	Velay, Haut-Vivaraais	1880	43,07	296	1753	siliceux
13	Haut-Rhône, Lac du Bourget	960	01,73,74	225	557	argiles et sables + glaciaire calcaire	30	Bas-Vivaraais	2360	07	65	1371	siliceux + calcaire
14	Genevois	1080	74,73	241	1375	calcaire	31	Plaine drômoise	1280	26,07	60	586	argiles, sables sil. + calcaire
15	Monts du Forez	2290	42,63,43	360	1634	siliceux	32	Vercors	1430	26,38	190	2341	calcaire
16	Plaine du Forez	670	42	300	479	argiles et sables siliceux	33	Dévoluy, Trièves, Matheysine	1540	38,05,26	300	2790	calcaire + sil. + glac.
17	Monts du Lyonnais	1840	69,42	155	997	siliceux + calcaire	34	Diots	2740	26,05	160	2051	calcaire

Districts naturels : les trente-quatre subdivisions internes choisies correspondent à des districts naturels (zones écogéographiques de CARTAN, 1978) dont l'intérêt a été souligné dans l'Atlas ornithologique Rhône-Alpes (1977). Toutefois les zones retenues dans le projet ne correspondent pas toujours à celles de cet atlas, parce que les limites administratives n'ont pas été prises en compte et que l'échelle et les objectifs sont différents. La notion de district naturel a été préférée aux systèmes utilisant des découpages en zones égales tel le canevas des cartes I.G.N. (1/25 000 ou 1/50 000) souvent utilisé mais qui n'est pas applicable à cette échelle d'étude dans une région aussi diversifiée que les alentours de Lyon². Enfin, la définition de districts naturels permet de couvrir une zone étendue dans le cas où les observateurs et les observations sont assez peu nombreux.

Les districts naturels correspondent à des unités homogènes et ont été définis à partir de l'ensemble des cartes disponibles (relief, géologie, végétation, sols, climat...). Dans les zones montagneuses ils correspondent d'une part aux massifs et d'autre part aux plaines qui les séparent. Ce découpage laisse la possibilité dans l'avenir de les subdiviser en zones plus petites correspondant par exemple aux versants et/ou aux zones de végétations. Dans les cas des régions très variées, plusieurs limites pouvaient être adoptées pour un district donné ; le choix définitif a tenu compte des critères les plus discriminants responsables de la répartition des insectes.

Les caractéristiques essentielles de chaque district naturel sont données dans le tableau (surface, départements, altitudes minimale et maximale, nature du terrain). Pour davantage d'informations concernant la végétation, le climat (température, pluviosité, ensoleillement...), les pressions agricoles et industrielles, on pourra se référer avec profit à l'Atlas ornithologique Rhône-Alpes qui recouvre environ 85 % de la zone considérée.

III. PERSPECTIVES

Le cadre étant posé, les observations peuvent être confrontées sur un thème régional (insectes d'un ou de plusieurs districts) ou bien sur un thème systématique en regroupant pour l'ensemble de la région les observations faites sur un groupe d'espèces. C'est plutôt ce deuxième type de démarche qui sera développé permettant de faire ainsi le point de nos connaissances sur un groupe en analysant les articles ou ouvrages récents, en proposant des séances de détermination et en discutant les observations biologiques et la répartition géographique.

Dans une première étape, l'étude faunistique doit commencer par des groupes attrayants et d'identification facile. Ce sera l'occasion de discuter et d'améliorer la définition des districts et aussi de nouer des relations fructueuses avec d'autres entomologistes qui par la suite pourraient animer eux-mêmes des séances de travail ou contrôler certaines déterminations de groupes plus difficiles. Dans cette perspective, le bulletin de notre Société devrait servir de lien entre les entomologistes, en annonçant les séances de travail, en lançant des appels pour résoudre certains problèmes, en favorisant les échanges de documents et de matériels, etc...

Ce projet devrait intéresser tout naturaliste, linnéen ou non. Nous souhaitons vivement recevoir des avis et aussi des critiques nous permettant de l'améliorer. Il pourrait également servir à cartographier des observations non entomologiques. Enfin, par son principe de districts naturels, ce projet faunistique peut s'étendre en dehors des limites choisies si certains collègues ou groupes scientifiques le désirent. Ce serait peut-être un moyen d'aboutir à une cartographie faunistique nationale qui jusqu'à présent a beaucoup de difficultés à s'instaurer.

RÉFÉRENCES

- CARTAN M., 1978. — Inventaires et cartographies de répartition d'espèces. Faune et flore. Editions du C.N.R.S., 146 pp.
- C.O.R.A. (rédacteur P. LEBRETON), 1977. — Atlas ornithologique Rhône-Alpes : Les oiseaux nicheurs rhônalpins. C.O.R.A. et D.P.N. Editeurs, 353 pp.
- MOUTERDE R., 1952-1956. — Catalogue des Lépidoptères de la région lyonnaise. Bull. Soc. Lin. Lyon, 128 pp.
- SCHAEFER L., AUDRAS G. et coll., 1949-1959. — Catalogue des Coléoptères de la région lyonnaise. (Buprestidae, Histeridae, Haliplidae, Dytiscidae, Gyrinidae, Lucanidae, Scarabaeidae, Cerambycidae, Curculionidae, Bruchidae, Urodonidae, Nemonychidae, Scolytidae, Anthribidae, Carabidae, Cicindelidae). Bull. Soc. Lin. Lyon et Misc. Ent. 112 pp.

2. Ce choix cartographique n'exclut pas que les renseignements topographiques de chaque observation seront conservés et pourront être utilisés pour des cartographies à maille plus fine.